BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

BSV VITICULTURE – N°04 DU 17 AVRIL 2025

rédigé par Sonia Debuissy - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

ACTUALITÉS

Phénologie
Pousse rapide ces derniers jours

Pyrales
Présence faible dans le nantais

Erinose
Quelques premiers symptômes

Mildiou
Pas de risque de contamination épidémique

Oïdium
Stade de sensibilité non atteint

Black rot
Stade de sensibilité atteint mais risque très faible

À surveiller
La Berce du caucase

Biodiversité
Vu au vignoble et notes nationales biodiversité

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant ici

Curseurs de risque

Pyrales

⇒ Parcelles saines

⇒ Parcelles touchées

Erinose

Mildiou

Oïdium

Black rot

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, … sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Phénologie

- **3 à 4 feuilles étalées**

La pousse des rameaux est bien lancée ! Dans le réseau le stade majoritaire a atteint 3 à 4 feuilles étalées (BBCH 13-14), notamment dans le vignoble nantais. Pour le reste des vignobles, le stade majoritaire se situe plutôt à 1 à 2 feuilles étalées (BBCH 11-12).

Les températures annoncées sont en baisse avec des ensoleillement réduits, cette pousse rapide devrait ralentir un peu.

Stade 4 feuilles étalées sur Melon B - Mathieu Jehanno CAPDL

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web…

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

… ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/sinformer/etre-agriculteur-lessentiel-a-savoir/bulletins-techniques-et-de-preconisation/bulletins-vegetal/bulletin-de-sante-du-vegetal

CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

POLLENIZ PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Phénologie

Région	Cépage	Pointe verte (BBCH 09)	Sortie des feuilles (BBCH 10)	1-2 Feuilles étalées (BBCH 11-12)	3-4 Feuilles étalées (BBCH 13-14)	5-6 Feuilles étalées (BBCH 15-16)
Aubance	Cabernet Franc			■	■	
	Cabernet Sauvignon		■			
	Gamay		■			
	Grolleau				■	
Coteaux d'Ancenis	Melon B				■	
Layon	Cabernet Franc			■	□	
	Chardonnay			□	■	□
	Chenin		□	■	□	
	Grolleau N			■		
Loire	Cabernet Franc	□	■	□		
	Sauvignon			■		
Pays de Retz	Chardonnay		■			
	Folle Blanche				■	
	Gamay				■	
	Melon B				■	
Sarthe	Chenin		■	■	■	
	Gamay			■		
	Pineau d'Aunis	■	■	■		
Saumurois	Cabernet Franc		■	□	□	
	Chardonnay			□	□	
	Chenin		■	■	□	
Sèvre et Maine	Chardonnay				■	
	Folle Blanche				■	
	Melon B			□	■	
	Merlot				■	

■ Stade majoritairement observé □ Autres stades observés

Météo prévisionnelle

Le Pallet (44)

jeu. 17 avr. 2025	10°C	4°C / 15°C	0mm
ven. 18 avr. 2025	12°C	6°C / 16°C	3mm
sam. 19 avr. 2025	12°C	10°C / 14°C	6.9mm
dim. 20 avr. 2025	11°C	10°C / 13°C	30.8mm
lun. 21 avr. 2025	12°C	10°C / 16°C	1.2mm
mar. 22 avr. 2025	9°C	6°C / 13°C	0.9mm
mer. 23 avr. 2025	10°C	5°C / 16°C	0.9mm
jeu. 24 avr. 2025	11°C	6°C / 17°C	3mm
ven. 25 avr. 2025	12°C	8°C / 17°C	0mm
sam. 26 avr. 2025	12°C	7°C / 16°C	3mm

Terranjou (49)

jeu. 17 avr. 2025	10°C	3°C / 16°C	0.2mm
ven. 18 avr. 2025	11°C	5°C / 17°C	2.4mm
sam. 19 avr. 2025	13°C	10°C / 16°C	11.6mm
dim. 20 avr. 2025	10°C	8°C / 12°C	19mm
lun. 21 avr. 2025	12°C	9°C / 17°C	0.9mm
mar. 22 avr. 2025	9°C	5°C / 14°C	1.2mm
mer. 23 avr. 2025	11°C	5°C / 16°C	0.9mm
jeu. 24 avr. 2025	12°C	7°C / 16°C	0.3mm
ven. 25 avr. 2025	12°C	9°C / 17°C	2.7mm
sam. 26 avr. 2025	11°C	7°C / 16°C	2.7mm

Chahaignes (72)

jeu. 17 avr. 2025	9°C	2°C / 16°C	0mm
ven. 18 avr. 2025	11°C	3°C / 17°C	4.5mm
sam. 19 avr. 2025	13°C	11°C / 16°C	15.9mm
dim. 20 avr. 2025	11°C	9°C / 12°C	2.9mm
lun. 21 avr. 2025	12°C	8°C / 16°C	2.4mm
mar. 22 avr. 2025	10°C	5°C / 14°C	2.7mm
mer. 23 avr. 2025	11°C	8°C / 16°C	0.3mm
jeu. 24 avr. 2025	12°C	7°C / 17°C	0.6mm
ven. 25 avr. 2025	13°C	8°C / 18°C	2.7mm
sam. 26 avr. 2025	11°C	8°C / 14°C	0.6mm

Pétosse (85)

jeu. 17 avr. 2025	9°C	3°C / 15°C	0.1mm
ven. 18 avr. 2025	12°C	4°C / 19°C	1.3mm
sam. 19 avr. 2025	12°C	10°C / 15°C	6.9mm
dim. 20 avr. 2025	11°C	10°C / 13°C	24.1mm
lun. 21 avr. 2025	13°C	10°C / 16°C	2.1mm
mar. 22 avr. 2025	10°C	6°C / 12°C	2.1mm
mer. 23 avr. 2025	10°C	6°C / 16°C	0.6mm
jeu. 24 avr. 2025	11°C	6°C / 16°C	0.6mm
ven. 25 avr. 2025	11°C	8°C / 17°C	0.9mm
sam. 26 avr. 2025	12°C	8°C / 15°C	3.6mm

Données et tableaux issus de Weather Measures

Des précipitations sont attendues ce weekend sur l'ensemble de la région, accompagnées d'une baisse globale des températures. Restez vigilants quant aux prévisions pour la semaine prochaine, les modèles météo sont très incertains.

Remarque

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :

B

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

R

Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phyto-sanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p-inra.fr. Vous pouvez télécharger directement la note commune de résistance aux fongicides 2025 via ce lien.

PYRALES

Loire-Atlantique

Observations

Les premières chenilles de pyrales ont été observées sur 18 % des parcelles du réseau, très majoritairement dans le vignoble nantais. Dans les parcelles concernées, on compte en moyenne 8 pyrales pour 100 ceps.

Aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité pour le moment.

Période de risque

Le risque démarre autour d'une feuille étalée et peut perdurer au moins jusqu'au stade 5-6 feuilles. Le stade de sensibilité des parcelles est atteint. La pyrale s'attaque principalement au feuillage et en particulier aux jeunes feuilles. Outre les feuilles découpées « en dentelle » on peut détecter la présence d'une pyrale à l'aide des points noirs qui se collent aux feuilles en développement et à la présence d'un cocon de soie produit par la chenille. Celle-ci est très sensible aux vibrations et se suspend à un fil de soie dès lors qu'elle est dérangée.

L'observation des parcelles reste importante dans la **gestion du risque**. Attention en particulier aux **parcelles à historique.**

Seuil de risque

Le seuil de nuisibilité est fixé à **1 pyrale par cep**.

Chenille de pyrale de 2 mm dans un apex de Melon B —

ERINOSE

Situation au vignoble

Quelques parcelles présentent des symptômes d'érinose mais les dégâts sont minimes (1 % de ceps atteints en moyenne dans les parcelles concernées).

Risque

L'érinose ne pose généralement pas de problème majeur dans le développement de la vigne.

Symptômes d'érinose sur cabernet franc à Martigné-Briand - Antoine Cuegniet CAPDL

MILDIOU BR

Rappel « biologie » du mildiou phase primaire

Pour qu'il y ait contamination à partir des œufs d'hiver il faut :

- **de l'eau libre** sur le sol (flaque) avec des températures supérieures à **11 ° C de moyenne journalière** pour que les œufs germent. Ils émettent une macroconidie qui contient des spores. Les spores sont libérées dans l'eau et possèdent une autonomie d'environ 30 min, de ce fait plus un sol se ressuie vite moins la parcelle sera sensible aux contaminations primaires précoces.
- des éclaboussures du sol vers les jeunes feuilles et plus d'une heure d'humectation. Elles permettront la pénétration des spores dans le limbe, c'est la **contamination**. La phase suivante est invisible c'est l'**incubation** (développement du mycélium dans la feuille), la colonisation et la destruction des cellules se terminent par **l'apparition de la « tache d'huile »** caractéristique sur la face supérieure du limbe. Suivra ensuite la fructification sur la face inférieure.
- que la vigne soit réceptive avec un développement des surfaces végétatives suffisant.

Point situation :

- La maturité des œufs de mildiou n'est **pas suffisante pour engendre des contaminations épidémiques** (modèle Épicure de l'Institut français de la vigne et du vin (IFV)). Cette maturité ne sera pas atteinte avant le milieu de semaine prochaine.
- Seules **quelques parcelles ont atteint un stade de réceptivité suffisant** (3 à 4 feuilles étalées).
- Les sols sont secs, il n'y pas d'eau libre. Des précipitations sont annoncées ce weekend et les températures moyenne journalière vont descendre **en dessous des 11°C**.

Il n'y a donc pas de risque de contamination épidémique la semaine prochaine.

Méthodes alternatives

Les premières taches sur feuilles sont consécutives à des infestations primaires via un effet « splashing » de la pluie du sol vers la végétation entraînant les zoospores de mildiou. Les **travaux d'épamprage sont donc essentiels** pour éliminer la végétation basse, ce sont des échelles à mildiou ! L'enherbement des rangs permet de minimiser l'effet « éclaboussures » favorable à ces premières contaminations.

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

OÏDIUM BR

Biologie de l'Oïdium

Il existe deux formes d'oïdium différentes. La forme drapeau (issue d'une reproduction asexuée) **n'est pas présente dans notre vignoble**. La seconde forme est issue du cycle de reproduction sexuée du champignon et se conserve pendant l'hiver dans des cléitosthèces au niveau des écorces. Ceux-ci libèrent des ascospores au printemps par temps pluvieux.

Pour que l'oïdium puisse se développer sur la vigne il faut :

- Des **températures** supérieures à 5 ° C mais inférieures à 35°C (développement intense lorsque les températures sont comprises **entre 20 ° C et 25 ° C**)
- Une **atmosphère humide** (temps couvert, hygrométrie élevée). L'oïdium n'a pas besoin d'eau libre pour se développer.
- Une **réceptivité de la vigne** (à partir de 6-7 feuilles dans notre vignoble ou 5 feuilles sur cépages sensibles).

Situation du vignoble et Risque

Les parcelles du réseau n'ont **pas atteint le stade de réceptivité. Il n'y a donc pas de risque de contamination actuellement.**

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

BLACK-ROT

Biologie du Black Rot

Ce champignon peut se développer dès que les températures atteignent 9 ° C, son évolution est rapide dès 15 ° C. Il nécessite de l'eau ou une très forte hygrométrie (supérieure à 90 %) pour pouvoir infecter les tissus végétaux par les spores. Le temps d'humectation nécessaire pour la germination des spores et leur dissémination est supérieur à celui du mildiou. La vigne est réceptive **à partir d'une feuille étalée**. Les feuilles sont sensibles jeunes et pendant un temps court. Les **attaques sur feuilles** sont généralement **peu graves** mais représentent un réservoir de spores qui pourraient contaminer les grappes après la floraison.

Situation au vignoble :

L'ensemble du vignoble a atteint le stade de sensibilité.

Risque :

Les conditions météos ne sont actuellement pas réunies pour causer des contaminations. Si les pluies annoncées la semaine prochaine se confirment, le risque de développement du Black rot pourrait augmenter.

La connaissance de l'historique de la parcelle est très importante dans la gestion du risque Black Rot, en effet les parcelles sans historique (en particulier sans historique de contamination sur les grappes) ont très peu de risque d'être contaminées.

Les moyens de lutte prophylactique contre le black rot existent. En éliminant les grains et grappes desséchées (momies) présentes sur les souches au cours de la taille il est possible de réduire l'inoculum. De même le travail du sol après la taille enfouit les sarments atteints et contribue à réduire l'inoculum.

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de con-

À SURVEILLER

La Berce du Caucase est une plante herbacée invasive de la famille des ombellifères. Présente en France, sa sève présente des dangers pour la santé humaine en provoquant des brûlures graves. Elle est également responsable de phénomène d'intoxication de bétail et entre en concurrence aves les espèces autochtones, faisant peser un risque sur les écosystèmes locaux.

Pour plus de détails cliquer sur l'image ci-dessous pour accéder à la fiche technique complète :

Source : fiche technique — Polleniz

BIODIVERSITÉ

Fourmies en train de récolter le miellat d'une cochenille — Photo : A. Hurel CAPL

Chenille de l'Ecaille martre pris en flagrant déli à Martigné-Briand - Antoine Cuegniet CAPDL

• Notes nationales biodiversité

Vous pouvez consulter les fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous.

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, … sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2025 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Sonia Debuissy – CAPDL - sonia.debuissy@pl.chambagri.fr
Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire
Groupe technique restreint : CAPDL - IFV - Viti-Tec Conseils - ATV 49 - Caves de la Loire - Syndicat Saumur Champigny

Observateurs : ATV 49 - Cecoval - CAMN - CAPDL - CAPL - Caves de la Loire - Caves Robert et Marcel - GDV 72 - LPA Montreuil-Bellay - LVVD - SCPA - Syndicat Saumur Champigny - Viti-Tec Conseils

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CDRPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.